

INTÉRIEUR

! Inondation du sous-sol causé par un refoulement des égouts.

- Réduisez votre utilisation de l'eau durant de fortes pluies.
- Dégagez les grilles d'égout pluvial
- Assurez-vous qu'aucuns débris n'obstruent les drains de sol du sous-sol.
- Rangez vos objets au-dessus du sol dans un sous-sol non fini.
- Installez un clapet anti-retour ou une génératrice de réserve (pour les pompes de vidange)
- Si votre sous-sol est fini, informez-en votre assureur pour veiller à ce que votre assurance couvre adéquatement le refoulement des égouts.
- Informez votre municipalité ou votre gouvernement du refoulement des égouts ou de l'inondation que vous avez subi dans votre sous-sol.

! Infiltration d'eau par les fissures dans les murs et les fondations.

- Scellez les fissures dans les murs de fondation et dans le sol du sous-sol.

! Inondation de sous-sol causé par un débordement des gouttières

- Posez des rallonges de tuyau de descente pour éloigner l'écoulement d'eau de la maison ou installez un tonneau collecteur d'eau pluviale.

! Débordement ou fuites de toilette, baignoire, évier ou lavabo

- Assurez-vous qu'aucuns débris n'obstruent les drains.
- Sachez où se trouvent les robinets d'arrêt. S'il n'y en a pas, songez à en faire poser.

! Fuites des appareils électroménagers

- Inspectez régulièrement les appareils électroménagers. Vérifiez si les tuyaux d'entrée d'eau ne présentent pas de signes d'usure et remplacez-les s'il y a lieu.
- Remplacez ou réparez les vieux appareils électroménagers.

! Bris ou rupture de tuyaux

- Sachez où se trouvent les robinets d'arrêt ou le robinet d'arrêt principal de la maison (vérifiez son fonctionnement tous les six mois).
- Examinez la tuyauterie à la recherche de signes de corrosion, de déformation, de bombage ou de fissures, et remplacez tout tuyau qui présente un de ces signes.
- Songez à utiliser des tuyaux tressés d'acier inoxydable. Les nouveaux tuyaux tressés sont plus durables, mais il faut les remplacer aux 15 ans.
- Ne versez pas de matières grasses, d'huile ou de graisse dans les éviers ni dans les égouts.

! Fuite ou rupture du chauffe-eau

- Sachez l'âge de votre chauffe-eau et remplacez-le tous les 10 à 15 ans selon son état. Entretenez régulièrement votre chauffe-eau et vérifiez s'il présente des signes de corrosion.

EXTÉRIEUR

! Toiture - Dommages causés par de fortes pluies / la neige / les vents violents / la grêle

- Entretenez votre toiture - réparez ou remplacez tous les 15 à 20 ans selon son état.
- Assurez une ventilation adéquate.
- En hiver, retirez la neige ou la glace du toit de façon sécuritaire.

! Débordement des gouttières

- Entretenez les gouttières et veillez à ce qu'aucun débris ne les obstrue.

! Joints de portes et de fenêtres

- Assurez-vous que les joints des portes et des fenêtres sont adéquats et installez des puits de fenêtres sous les fenêtres du sous-sol.